

PV CONSEIL ÉTABLISSEMENT DU 12 NOVEMBRE 2024

Prochaines dates du CE

Jeudi 27 mars 2025

Jeudi 5 juin 2025

Présents : François Cornu, Emeline Bury, Stéphanie Bertrand, Florence Deppe-Prugnaud, Nathalie Martin-Morel, Thomas Michelin, Sarah Gaumé, Marie Miquel, Claire Dufour, Alexandra Dutriaux, Marie Raymond, Nicolas Roche, Eric Herrouin, Chantal Bousquet, Eric Berenger-Boyeldieu, Marie-Christine Kliess, Stephan Maigne, Camille Raffin-Weinlein, Henri Zeller

Excusés : Philippe Loiseau

Désignation du secrétaire de séance : Alexandra Dutriaux

Ordre du jour

1. Installation du CE et des instances de l'Ecole Voltaire ;
2. Approbation de l'ordre du jour ;
3. Désignation du secrétariat de séance ;
4. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 juin 2024
5. Points sur la rentrée 2024 : structure, effectifs, recrutements ;
6. Adoption du Plan de formation continue 2024-2025 ;
7. Présentation du périscolaire ;
8. Règlement intérieur : horaires de la maternelle à modifier
9. Présentation du Budget Initial 2025 et du Budget Rectificatif-2 de 2024.
10. Présentation des PPMS Voltaire et Maternelle
11. Points sur le statut de l'Ecole Maternelle et de l'Ecole Élémentaire
12. Validation des Indemnités pour Missions Particulières 2nd degré (IMP) ;
13. Présentation des sorties avec nuitées 2024-25 et vote de la participation financière des familles.
14. Questions diverses

1. Ouverture par M. Cornu à 18h05

2. Approbation de l'ordre du jour

Suppression du point Présentation du Règlement Financier 2025-2026 : droits de 1ère inscription, repas froids et remise fratrie

3. Secrétaire de séance : Alexandra Dutriaux, présidente APE

4. Adoption du PV de la séance du 4 juin 2024

Correction : 3 classes de 6ème à la rentrée 2025-26

Adopté à l'unanimité

5. Point sur la rentrée

Structure :

Maternelle : 4 classes, 86 élèves (+3 en 2025), 29 élèves n'ont pas obtenu de place
Elémentaire : 12 classes, 281 élèves (+1 en 2025), 48 élèves n'ont pas obtenu de place
6V : 2 classes (1 classe à 25 et 1 classe à 26), 51 élèves, 7 élèves n'ont pas obtenu de place

Effectifs

	Français	Binationaux (franco...)	Pays hôte	Autres nationalités
Maternelle	19,00%	41,00%	17,00%	23,00%
Elémentaire	21,00%	43,00%	13,00%	23,00%

- Les parents qui n'ont pas eu de place restent souvent demandeurs pour l'année suivante
- Les binationaux sont en majorité franco-allemand
- Forte augmentation du nombre d'élèves allemands en maternelle (10% en 2023 vs 17% en 2024)

Recrutements :

Remplaçantes à temps partiel à Voltaire : Julie Sureau et Jessy Erndt

Enseignants allemands : Julian Busch, Sabine Browaeys, Jakob Mandler, Jeanne Renard

Services civiques : 3 français et 1 allemand (différents ateliers, accompagnement aux devoirs des 6V)

1 Erzieher en stage de formation pendant 5 mois en élémentaire

6. Adoption du plan de formation continue

- 19 personnels vont pouvoir participer à des stages proposés sur la zone ZECO (toutes les demandes ont été satisfaites. Travailler pour proposer plus.
- Demandes moins nombreuses que l'année précédente. Si les stages proposés ne correspondent pas, il faut que le personnel exprime ses besoins et fasse des propositions
- 1 enseignante inscrite au master MEEF 1er degré

7. Présentation du périscolaire

Garderie :

- matin 7h50 à 8h20
- mercredi jusqu'à 13h30
- vendredi jusqu'à 16h

Cours et Jardin : moins d'inscriptions que l'année dernière (il reste des places)

- tous les jours jusqu'à 18h

Ecole de musique

- mardi et mercredi après-midi
- Chorale : mardi après-midi

Question : certains parents souhaitent mettre en place une Hort d'initiative parentale en dehors de l'école. L'APE a sollicité l'aide de la direction pour communiquer sur cette initiative vers tous les parents de Voltaire. La direction s'est montrée ouverte à cette idée.

8. Règlement intérieur

Page 2 : entrées et sorties

Horaires de la maternelle :

- ouverture des portes et accueil : 8h20 à 8h30
- début des cours à 8h30
- fermeture des portes à 8h40 (plutôt 9h pendant les premières semaines, le temps d'intégrer la nouvelle règle)

Rappeler aux parents que les enfants font partie d'un collectif qui doit fonctionner et que les demandes individuelles ne sont pas prioritaires. Si des parents souhaitent sortir de l'école après 8h40, ils devront peut-être attendre qu'un personnel leur ouvre la porte.

Adopté à l'unanimité

9. Présentation du budget Initial 2025 et du Budget Rectificatif-2 de 2024.

Mme Bertrand a présenté le BR-2 2024 ainsi que le budget prévisionnel 2025.

Elle a commencé par rappeler que au Lycée la masse salariale de l'administration française est prise en charge par une subvention de l'AEFE.

- Légère baisse des recettes (- 80K) car tous les niveaux ne sont pas remplis (16 élèves en moins).

Question des représentants des parents : pourquoi autant ? Quand le budget a été calculé, postulat que tous les niveaux seraient pleins mais ce n'est pas le cas. En revanche, une remontée des effectifs est prévue en cours d'année scolaire pour 2025 due aux arrivées généralement nombreuses en cours d'année.

- Pour remplir au mieux, il faudrait 2,5 cohortes par niveau idéalement mais comment le gérer ? La direction envisage de mettre en place des doubles niveaux pour avoir plus de souplesse (par exemple CM1-CM2, même cycle c'est plus simple)

Les représentants des enseignants ont demandé si il y aurait une 3ème classe de 6ème en 2026-27. La direction a expliqué qu'il était trop tôt pour le savoir. Cela dépendait de nombreux facteurs tels que les départs/arrivées d'élèves, notamment à la fin du CM1 vers le lycée ou d'autres écoles Berlinoises.

Questions des représentants des parents : Y a-t-il eu plus de demandes de dégressivité à la rentrée, compte tenu de son élargissement ? Réponse de la direction : Non, les demandes de dégressivité sont restées stables pour cette rentrée. La plupart des familles paient donc les frais de scolarité les plus élevés.

- Droits de première inscription : On constate une augmentation des recettes liées à

leur augmentation (+250€ en élémentaire et +100€ en maternelle) au BR-2. En revanche, une baisse est anticipée au BI 2025 car le sénat souhaiterait que ce soit une avance sur les droits et pas en plus. Attention : les tarifs sont la compétence de la direction de l'AEFE. Il faudra donc une validation par la directrice de l'AEFE.

- Schulträger : 2 subventions de 25K et 30K sont arrivées en fin d'année. Bonne surprise par rapport aux coupes de l'an passé. Subventions du Sénat en augmentation de 200 000 euros (900 000 à 1 100 000). Cependant, le niveau de ces financements n'étant jamais certain, les recettes budgétées au BI 2025 sont 100 000 euros plus basses que celles de 2024.
- La masse salariale est contenue mais légère augmentation en raison des augmentations de salaires qui suivent les grilles et l'ancienneté croissante des personnels.
- Les détachés sont payés directement par AEFE. L'école participe à leur salaire en versant une contribution à l'AEFE.
- FG : pas de droits de scolarité, seulement des droits d'examen (45K).
- Les dépenses de « pilotage pédagogique » qui représentent les nombreuses actions et projets pédagogiques (Euro parlement, concours de cartographie, C-Génial, discours, robotique, Math en jeans, 3S, Aikido, fermentation, gestion des émotions, théâtre, projets développement durables...) sont stables en 2024 et en augmentation pour le BI2025.
- Nombreux travaux pour moderniser/entretenir l'école : Alarmes incendie et intrusion, store électrique dans la Aula, réaménagement de la salle d'art plastique, installation de prises électriques dans la cours, élagage des arbres, achat d'une machine à laver industrielle pour se passer du contrat de nettoyage.
- En conclusion, pour l'année 2024, le BR prévoit une augmentation de la trésorerie de 326 511 euros tandis que le BI 2025 prévoit une augmentation de la trésorerie de 338 148 euros pour 2025.

Extension de l'école Voltaire

- Trésorerie disponible de 4 200 000 d'après le cofi 2023. Besoin d'environ 10 millions pour rénover le gymnase et agrandir l'école. Pas de possibilité de prêt bancaire (France Trésor pourrait prêter)
- Trésorerie en augmentation
- CA extraordinaire de AEFE en janvier 2025 sur le SPSI. Berlin est en priorité 1. Si voté au SPSI, les locaux ne seront pas prêts avant 3-4 ans au mieux : en attendant il est envisagé une construction provisoire. 4 modules dans la cour arrière (sur le terrain foot). L' AEFE a validé mais les délais pour l'autorisation et la réception des modules sont longs : environ 9 mois (très juste pour la rentrée 2025)

Question : projet d'agrandissement du FG ?

Pour l'instant non, plutôt à horizon 10 ans. Rénovation en cours.

Question : est-ce que la capacité du FG peut augmenter pour accueillir les élèves supplémentaires de Voltaire? Maximum = 900 élèves. A l'heure actuelle il y en a 800.

Donc théoriquement oui mais sur la partie collège c'est 5 classes maximum (règle du Sénat).

ANV (admissions en non valeur) = frais de scolarités impayés trop anciens

10 dossiers et 1 dossier refusé

Total : 22900 euros

Contentieux restants : 12214 euros (7 dossiers dont 3 qui correspondent à droits de scolarisation)

Cette année 100% de recouvrement

FICOBA : saisie sur comptes bancaires

10. Présentation des Plans particuliers de mise en sécurité (PPMS)

Remis à jour chaque année. Beaucoup plus facile cette année avec le nouvel outil AEFE

2 facettes :

1/ risques majeurs (tempête, camion avec substance dangereuse...)

2/ intrusion :

- Où peut-on se cacher ?
- Où peut-on fuir ?

Le personnel en charge prend la décision de se cacher ou fuir en fonction du contexte.

Plan très précis avec les noms en face : qui fait quoi

Le plan ne change pas chaque année, juste les noms et contacts

Remarque de Mme Dufour : Besoin d'une mise à niveau pour les personnels/enseignants de 6ème qui ne sont pas basés à Voltaire. Utiliser les vidéos de formation

11. Statut école maternelle et élémentaire

Elémentaire (passer de Genehmigte à Anerkannte Ersatzschule)

- dossier transmis au sénat fin août
- inspection du sénat le 24 sept 2024
- examen du dossier terminé (début novembre)
- réponse attendue fin novembre

Maternelle (reconnaissance du statut particulier)

- dossier transmis au sénat en juin 2024
- échange avec sénat été 2024
- en attente d'un document du Bauamt pour finalisation

Une fois ce document obtenu, nous aurons la reconnaissance en tant qu'école maternelle (pas en tant que Kita).

Première étape : que l'école soit reconnue

Seconde étape : on demanderait un cofinancement (pas de Kita Gutscheine, on ne sera jamais une Kita)

Il y aura toujours des frais d'écolage mais cela permettrait de les réduire.

Ce statut nous aiderait aussi à sécuriser la formation des enseignants allemands.

Homologation de l'école

Cette année il faut renouveler l'homologation (tous les établissements français sont concernés tous les 5 ans). Cela faisait 8 ans pour Voltaire. Retardé à cause du Covid. Dossier et inspection en janvier (vérification de la conformité des programmes, inspection sur tous les aspects du fonctionnement de l'école)

12. Validation des Indemnités pour Missions Particulières 2nd degré (IMP)

Pas beaucoup de changement par rapport à 2023

L'école essaye de ne pas dupliquer les fonctions (quand il y a un tuteur coté français, on n'en met pas coté allemand et vice versa)

LISTE DES DIFFERENTES MISSIONS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UNE IMP :

- Autre responsabilité d'intérêt pédagogique ou éducatif
- Coordination de cycle d'enseignement
- Coordination de discipline
- Coordination de niveau d'enseignement
- Coordination des APSA
- Référent culture
- Référent pour les ressources et usages pédagogiques du numérique
- Tutorat des agents de droit local non titulaires
- Tutorat des élèves en lycée.

POUR L'ANNEE 2024-2025, LE LYCEE FRANÇAIS DE BERLIN PROPOSE :

- Coordination de discipline(s) : 1 IMP ou 0,5 IMP selon le nombre de professeurs dans le département et la charge de travail dans le département à condition qu'il compte au minimum 3 professeurs à temps plein : 7 IMP
 - Coordination des activités physiques, sportives et artistiques : 0 IMP
 - Coordination de cycle d'enseignement : 0 IMP
 - Coordination de niveau d'enseignement (Sciences 6ème et Terminale) : 2 IMP
 - Référent culture : 0 IMP
 - Référent pour les ressources et usages pédagogiques numériques : 3 IMP
 - Tutorat des élèves en lycée : 0 IMP
 - Référent décrochage : 1 IMP
 - Autres missions d'intérêt pédagogique et éducatif :
 - Concours de discours ZECO : 1 IMP
 - Coordination Abibac : 1 IMP
 - EBEP : 1 IMP
 - Projets Scientifiques, Maths en Jean : 2 IMP
 - Concours Scientifiques : 1 IMP
 - PRIO : 1 IMP
- TOTAL : 20 IMP

Adopté à l'unanimité

13. Présentations des sorties avec nuitées 2024-25

Ces voyages font partie intégrante du projet pédagogique, il est important que tous les enfants puissent y participer.

CPA et CPB : 19 au 23 mai, Gussow, Explorer la forêt à travers les contes. 5 jours. 350 euros par élève

CE1A et CE1B : 13 au 16 mai, Gussow, Découvrir l'environnement par le sport et les sciences. 4 jours. 300 euros par élève

CE2C et CM2B : 2 au 6 juin, Gussow. Carte dansée de Berlin. 5 jours. 350 euros par élève

CM1A : 16 au 20 juin, Born-Ibenhorst. Art, Sport et EMC. Environ 350 euros par élève.

CM1B : 12 au 16 mai, Born-Ibenhorst. Classe de mer. 5 jours. 350 euros par élève

CM2A : 5 au 7 mai. Gussow. Classe transplantée canoë-kayak. 3 jours, 250 euros par élève

Projet 3S (pour les 6ème) : 25 au 28 juin. accueil élèves de Bruxelles, Luxembourg, Francfort, Londres...

20 euros de participation forfaitaire pour couvrir quelques frais

Programme adopté à l'unanimité

14. Questions diverses

Travaux de rénovation de la maternelle

Bâtiment de 1989 vieillissant avec un gros problème d'isolation de la verrière (incluant des fuites)

Plusieurs options :

- Rénovation de la verrière seulement

- Travaux plus importants incluant l'optimisation des espaces (meilleur usage et organisation des mètres carrés) et pourquoi pas un agrandissement à terme

Dans ce cas : quid des élèves pendant les travaux ? Il faudrait louer des locaux

Note : le SPSI va inclure la maternelle

Remarque des personnels enseignants : les enseignants se plaignent du manque d'espace, de la chaleur ou froid extrême. Ils s'épuisent.

Réponse de M. Cornu : nous allons commencer par la verrière pour améliorer l'isolation et faciliter le quotidien (envoyer un signe aux enseignants). Nous attendons pour cela le rapport de l'expert énergétique.

Fin de la séance à 20h30